

## Carte blanche

Joris Van Assche

Secrétaire général de FeBelGen,  
Fédération belge des producteurs de génériques

Depuis 2001, la Belgique applique le système du remboursement de référence qui devait former une base pour le lancement des médicaments génériques, au moins 30 % moins chers que les médicaments de marque.

Six ans plus tard, nous constatons que seulement 15 % des médicaments pris par les patients belges sont des médicaments génériques. Notre pays reste ainsi à mille lieues d'autres pays européens, où le degré d'adoption des médicaments génériques est de 40 à 80 %.

Cela est regrettable, car le patient et la sécurité sociale sont ainsi privés de centaines de millions d'économies par an. Des centaines de millions d'euros qui pourraient être consacrés par exemple aux traitements des maladies chroniques ou au financement de nouvelles technologies médicales très coûteuses.

**Un médicament générique doit répondre aux mêmes critères de qualité, d'efficacité et de sécurité qu'un original**

Les causes de cette attitude récalcitrante par rapport aux médicaments génériques sont multiples. Une des raisons fondamentales réside dans le manque d'informations tant au niveau des patients que celui des médecins belges, malgré les efforts des mutuelles et du gouvernement. Nous constatons que trop souvent, lorsqu'il s'agit du médicament générique, on véhicule encore des demi-vérités, si pas de véritables mensonges. Examinons-les de plus près.

1. « Les médicaments génériques sont de pauvre qualité. » Totalement faux. Pour être enregistré

par les autorités, un médicament générique doit répondre aux mêmes critères de qualité, de sécurité et d'efficacité qu'un médicament original. Un médicament générique a la même composition, en quantité et en qualité, des substances actives qu'un médicament original. Une différence peut toutefois exister au niveau des excipients, c'est-à-dire des matières totalement inoffensives telles que l'eau, le sucre ou le talc que l'on ajoute à la substance active pour lui donner sa forme. Lors de l'enregistrement des médicaments génériques, le producteur doit prouver que cette différence n'affecte en rien l'efficacité du médicament générique par rapport au médicament original.

2. « Le secteur générique boycotte la procédure dite "kiwi". » Pour rappel : la procédure « kiwi » consiste en une sorte de procédure d'adjudication publique pour des médicaments. Depuis son lancement, en juin 2006, pour deux médicaments spécifiques, les règles du jeu qui s'y appliquent et qui sont déjà différentes des règles habituelles, ont été changées non pas une seule fois mais à quatre reprises. Ce qui a amené la Cour d'appel de Bruxelles à reprocher au gouvernement un manque de bonne administration.

C'est dans ce contexte que les sociétés génériques – et apparemment d'autres sociétés pharmaceutiques également – ont décidé de ne pas introduire de propositions spécifiques.

De même, la Commission de remboursement des médicaments, qui doit donner un avis au Ministre, a déjà adopté à plusieurs reprises une attitude négative à l'égard des procédures en cours.

## Cinq contre-vérités sur les médicaments génériques

Le Royer



3. « Le secteur générique investit 0 % dans la recherche et le développement. » Archifaux. De plus en plus de leaders mondiaux du secteur des médicaments génériques sont actifs dans la recherche et le développement de nouvelles molécules (par exemple contre la maladie de Parkinson) ou dans l'amélioration de médicaments existants (par exemple en améliorant ses voies d'administration). Il est par contre exact que le métier de base d'une société générique est la mise à disposition de médicaments le meilleur marché possible. Ainsi, grâce aux médicaments génériques, le coût du traitement des patients sidéens dans le tiers-monde ne s'élève plus qu'à une fraction du coût initial du traitement par les produits de marque.

4. « En Belgique, le prix des médicaments génériques est plus élevé que la moyenne européenne. » À nuancer fortement. Pour certaines molécules, cela est vrai ; pour d'autres, on constate exactement le contraire. Ne comparons d'ailleurs pas des pommes à des poires : le fonctionnement de la distribution des médicaments est différent d'un pays à l'autre, ce qui influence le prix final que le patient paye à la caisse. De plus, en Belgique, on bute souvent sur une rude loi économique, selon laquelle le prix que l'on peut appliquer pour un produit dépend du volume que l'on peut mettre sur le marché. Et c'est précisément ici que le bât blesse : avec globalement seulement 15 % des parts de marché – comparés aux 40 % à 80 % dans d'autres pays européens –, les producteurs des médicaments génériques réalisent souvent trop peu de volumes pour pouvoir baisser davantage les prix. Afin de pou-

voir briser ce cercle vicieux, il faudra mettre en place des incitants permettant d'augmenter les volumes des médicaments génériques vendus en Belgique. Le patient belge y a droit.

5. « La Belgique n'a pas besoin de médicaments génériques car bon nombre de producteurs de médicaments de marque ont réduit leurs prix au niveau des médicaments génériques, et les médicaments de marque deviennent ainsi des médicaments "moins chers" au même titre que les médicaments génériques. »

**Pas besoin de génériques ? Faux, aucun producteur de médicaments de marque ne réduit son prix spontanément**

Faux pour deux raisons. Aucun producteur de médicaments de marque ne réduit son prix spontanément. En réalité, les producteurs des médicaments originaux ont uniquement diminué leurs prix sous la pression de l'apparition des médicaments génériques. De même et dans la toute grande majorité des cas, les prix des médicaments génériques restent toujours inférieurs à ceux des médicaments de marque dits « bon marché ».

Pas plus tard que la semaine passée, plusieurs acteurs du secteur des soins de santé ont dénoncé dans ce journal le risque imminent d'une médecine à deux vitesses.

Pour l'éviter, chaque euro dépensé devra l'être de la façon la plus optimale. Les médicaments génériques auront un rôle essentiel à jouer. Nous sommes prêts à affronter le défi et à engager des entretiens avec tous les acteurs concernés. ■